



Objet : Faire de l'IA un enjeu de négociation collective

Cher(e) camarade,

Le sommet de l'intelligence artificielle (IA) qui s'est tenu cette semaine à Paris a mis en évidence l'impact croissant de cette technologie sur nos métiers. FO Santé Privée, en participant activement à la journée organisée par la confédération FO ainsi qu'à la rencontre organisée par UNI Global Union avec les travailleurs kenyans employés par des multinationales telles que TikTok, Meta et OpenAI, a réaffirmé son engagement à défendre les intérêts des salariés face aux transformations en cours.

Si l'IA ouvre des perspectives, elle pose aussi des défis majeurs : augmentation de la charge de travail, risque d'erreurs difficilement détectables, perte d'expertise, affaiblissement du travail collectif... Par ailleurs, la collaboration humain-IA ne garantit pas toujours de meilleurs résultats. Dans ce contexte, il est impératif que les syndicats s'emparent de ce sujet pour en faire un véritable enjeu de négociation collective.

L'IA, un sujet incontournable pour FO

Trop souvent, les directions introduisent ces outils sans concertation, minimisant leur impact sur les conditions de travail. Le défi est donc double : **identifier où et comment l'IA** est utilisée dans l'entreprise et exiger une régulation collective pour protéger les salariés.

Stratégie syndicale : quatre leviers d'action

1. Rendre visible l'IA et analyser ses effets

✦ **Objectif** : Faire de l'IA un sujet incontournable de la négociation collective.

✓ **Actions** :

- Recenser les systèmes d'IA déjà en place (secrétariat, radiologie, aide au diagnostic, planification, etc.).
- Analyser leur impact sur les conditions de travail, l'emploi et le savoir-faire des salariés.

- Mobiliser le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : les systèmes IA reposent souvent sur des données personnelles. Exigeons transparence et garanties sur leur utilisation.

2. Utiliser les consultations du CSE pour imposer le débat

✦ **Objectif** : Faire valoir le droit des représentants du personnel à être informés et consultés.

✓ **Actions** :

- Exiger des présentations détaillées sur les projets d'IA lors des consultations obligatoires du CSE.
- Demander des études d'impact sur l'emploi et les conditions de travail.

3. Encadrer l'IA dans la négociation des accords collectifs

✦ **Objectif** : Intégrer la question de l'IA dans les Accords de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (AGEPP).

✓ **Actions** :

- Négocier des clauses spécifiques encadrant l'introduction de l'IA.
- Exiger des formations qualifiantes afin de garantir l'évolution professionnelle des salariés.

4. Expérimenter des dispositifs innovants

✦ **Objectif** : Aller au-delà des obligations légales pour défendre et protéger les salariés.

✓ **Actions** :

- Mettre en place des groupes de travail dédiés à l'IA, associant représentants du personnel et experts.
- Expérimenter des dispositifs de consultation continue pour suivre l'évolution des projets d'IA.

Conclusion : Ne laissons pas l'IA se déployer sans nous !

L'IA est déjà une réalité dans la santé privée. Nous devons agir maintenant pour éviter qu'elle ne soit imposée sans contrôle et sans prise en compte des conséquences pour les salariés.

Nous vous appelons à vous saisir de ce sujet, à mobiliser les leviers proposés et à exiger un accord collectif à la hauteur des enjeux. FO Santé Privée est à vos côtés pour vous accompagner dans cette bataille.

Restons unis et déterminés !



Paris, le 13 février 2025

UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE LA SANTÉ PRIVÉE FORCE OUVRIÈRE

153-155, rue de Rome 75017 PARIS - Téléphone : 01 44 01 06 10 - Adresse e-mail : secretariat@unsfo.org

Site internet : <http://www.unsfo.org/>